

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 27 février 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **27 février 2020 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **21 février 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME DIDRAT-SŒUR – M. FLAMAND – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	MME FOUET - M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Frouard</i>	MME DROUOT à M. GRANDBASTIEN
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
<i>Pompey</i>	M. KUHN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°27 – DB du 27/02/2020

Rapporteur : MME BEGORRE MAIRE

**Accès temporaire aux déchetteries de la Métropole du Grand Nancy et à la déchetterie de Dieulouard
Conventionnement avec les collectivités en charge des équipements**

Dans le cadre du projet d'extension de la déchetterie communautaire, le conseil communautaire a autorisé par la délibération n°01 du 21 novembre 2019 le lancement des travaux d'optimisation et d'extension du site.

Le planning prévisionnel optimisé de la phase travaux implique une fermeture du site de septembre 2020 à mai 2021. Ainsi durant cette période, il a été convenu que la déchetterie serait totalement fermée au public.

Afin d'assurer la continuité de service durant cette période, les usagers auront la possibilité d'accéder aux déchetteries de collectivités voisines, la Métropole du Grand Nancy ainsi que le Bassin de Pont-à-Mousson, selon une répartition géographique de proximité.

Les conditions d'accès sont définies dans des conventions avec ces deux collectivités ci jointes et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Grand Nancy

Bassin de Pont à Mousson

	Toutes déchetteries	Déchetterie de Dieulouard
Communes concernées Nombre d'habitants	Champigneulles Lay Saint Christophe Frouard Montenoy Faulx Bouxières aux Dames Soit 21 859 habitants	Millery Liverdun Marbache Saizerais Pompey Custines Malleloy Soit 18 712 habitants
Coût	16,63 euros/an/habitant (soit 1,7 euros/mois/hab) 1 euros/badge/foyers	Forfait de 4 350 euros/semaine + mise à disposition d'un gardien supplémentaire
Conditions	Distribution de badge via une plateforme web (limité à 11 passages/an)	Présentation d'un justificatif de domicile et pièce d'identité
Estimatif	<i>Pour 2020 (3.5 mois) :</i> 135 000 € <i>Pour 2021 (4 mois) :</i> 150 000 € Soit un total de 285 000 €	<i>Pour 2020 (3.5 mois) :</i> 64 750 € <i>Pour 2021 (4 mois) :</i> 74 000 € Soit un total de 138 750 €

Les usagers seront soumis aux règlements des collectivités correspondantes.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Environnement du 13 février 2020,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes des conventions avec la Métropole du Grand Nancy et la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson.

AUTORISE le Président à signer les conventions avec la Métropole du Grand Nancy et le Bassin de Pont-à-Mousson.

INSCRIT les dépenses correspondantes au budget principal 2020 et 2021.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC